Dernière mise à jour : 13 février 2025

Italie

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

Actions des forces de sécurité

Traitement inhumain et dégradant par les forces de police contre des manifestants au cours du sommet du G8 ; législation pénale inadéquate pour prévenir et punir la torture et les mauvais traitements. *Progrès notables* : introduction du crime de torture dans le système juridique italien.	***Cestaro*** (6884/11) Arrêt définitif le 07/07/2015 Surveillance soutenue **État d'exécution**

Protection contre le mauvais traitement – situations spécifiques

Opération de « remise extraordinaire » : enlèvement d'un ressortissant égyptien suspecté d'actes terroristes ayant le statut de réfugié en Italie ; remise à des agents de la CIA et transfert vers l'Égypte où il fut secrètement détenu et soumis à un interrogatoire violent. Impunité de cinq agents des services italiens de sécurité (SISMi) suite à une décision du Gouvernement, validée par la Cour constitutionnelle, d'appliquer le secret d'État ayant débouché sur l'annulation de leurs condamnations. Impunité de 26 agents des États-Unis en raison de l'absence ou de demandes d'extraditions non-probantes par les autorités italiennes et du pardon présidentiel accordé à trois d'entre eux.	***Nasr et Ghali*** (44883/09) Arrêt définitif le 23/05/2016 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Réductibilité d'une peine de réclusion à « perpétuité réelle » prononcée pour la direction d'une organisation mafieuse en fonction de la coopération avec les autorités judiciaires.	***Marcello Viola (n° 2)*** (77633/16) Arrêt définitif le 13/06/2019 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Détention de requérants souffrant de troubles psychiatriques dans une prison ordinaire et non protection de leur droit à la vie.	***Sy*** (11791/20) Arrêt définitif le 24/04/2022 Surveillance soutenue **État d'exécution** ***Citraro et Molino*** (50988/13) Arrêt définitif le 04/06/2020 Surveillance soutenue **État d'exécution**

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

Détention illégale	
Maintien en détention du requérant dans un hôpital psychiatrique judiciaire et dans une résidence pour l'exécution de mesures de sûreté (« REMS ») au-delà de la durée prévue par le droit interne adopté après la mise en œuvre de la mesure et impossibilité de demander réparation pour la détention illégale.	***Cramesteter*** (19358/17) Arrêt définitif le 06/09/2024 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Questions de migration – conditions d'accueil	
Placement d'un mineur non-accompagné dans un centre d'accueil pour adultes dans des conditions inadéquates et sans se voir offrir les garanties minimales en terme de procédures d'évaluation de l'âge.	***Darboe et Camara*** (5797/17) Arrêt définitif le 21/10/2022 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Durée des procédures judiciaires et recours effectifs	
Durée excessive des procédures civiles, pénales et administratives[1] :	
- tribunaux civils ;	**Groupe *Trapani* group** (45104/98) Arrêt définitif le 12/01/2001 Surveillance soutenue **État d'exécution**
- tribunaux pénaux ;	**Groupe *Ledonne n°1*** (35742/97) Arrêt définitif le 12/08/1999 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Non-exécution des décisions de justice internes	
Violation des droits des requérants à la jouissance paisible de leurs biens et à l'accès à un tribunal en raison de la non-exécution ou de l'exécution tardive de décisions de justice internes définitives et de l'impossibilité pour les requérants d'en obtenir l'exécution par le biais d'une procédure d'exécution.	**Groupe *Croce et autres*** (17607/08) Arrêt définitif le 16/12/2021 Surveillance soutenue **État d'exécution** **Groupe *Pennino*** (43892/04) Arrêt définitif le 24/09/2013 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Protection de la vie privée et familiale	
Incapacité des autorités d'assurer le fonctionnement de la collecte, du traitement et de l'élimination des déchets dans la région de Campanie et absence de recours effectif à cet égard.	***Di Sarno et autres*** (30765/08) Arrêt définitif le 10/04/2012 Surveillance soutenue **État d'exécution**

[1] En ce qui concerne l'état d'exécution et les progrès accomplis, voir aussi les résolutions finales dans le groupe ***A.C.***, le groupe ***Andreoletti*** et le groupe ***Di Bonaventura***.

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

Manquement à l'obligation d'assurer une protection effective des requérants contre la pollution environnementale causée par la décharge *Lo Uttaro.*	***Locascia et autres*** (35648/10) Arrêt définitif le 19/01/2024 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Manque de réaction à la pollution de l'air par une aciérie au détriment de la santé de la population voisine.	***Cordella and Others*** (54414/13) Arrêt définitif le 24/06/2019 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Absence d'efforts adéquats et suffisants pour assurer le respect du droit de visite du requérant.	***Terna*** (21052/18) Arrêt définitif le 14/04/2021 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Mesures de garde d'enfants pour les deux enfants du requérant qui ont été maintenues en vigueur pendant plus de dix ans.	***R. V. et autres*** (37748/13) Arrêt définitif le 18/10/2019 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Protection des droits de propriété – application rétroactive de la législation	
Application rétroactive injustifiée d'une législation à des procédures judiciaires en cours ayant trait au calcul de la durée de service du personnel scolaire et aux droits pécuniaires qui en découlent, interférant ainsi avec le droit au respect de ses biens.	***Agrati et autres*** (43549/08) Arrêt définitif le 28/11/2011 Surveillance soutenue **État d'exécution**
Pas de peine sans loi	
Application d'une définition plus stricte du crime concerné que celle qui était développée dans la jurisprudence au moment des faits.	***Contrada n°3*** (66655/13) Arrêt définitif le 14/09/2015 Surveillance standard **État d'exécution**
Liberté d'expression – diffamation	
Peine de prison imposée à des journalistes et des rédacteurs en chef pour diffamation en dépit d'absence d'incitation à la violence ou à la haine.	***Belpietro*** (43612/10) Arrêt définitif le 24/12/2013 Surveillance standard **État d'exécution** ***Ricci*** (30210/06) Arrêt définitif le 08/01/2014 Surveillance standard **État d'exécution**
Liberté de circulation	
Manque de prévisibilité de la législation italienne réglementant l'imposition de mesures préventives spéciales (assignation à résidence) à des individus en raison de leur dangerosité alléguée et absence d'audience publique dans les procédures en question.	***De Tommaso*** (43395/09) Arrêt définitif le 23/02/2017 Surveillance soutenue **État d'exécution**